

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

En application de l'article R. 2162-38 du code de la commande publique, le système d'acquisition dynamique est passé selon les règles de l'appel d'offres restreint.

SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES ET MATERIELS DU PARC ROULANT DE BRESSUIRE

- PROCEDURE N° 2025-79-049-04 -

Le besoin concerne la fourniture de véhicules (légers et utilitaires), matériels du parc roulant, d'occasion et neufs pour la Commune de Bressuire. Le système d'acquisition dynamique (SAD) est décomposé en 14 catégories :

- Catégorie 1 : Véhicule particulier neuf ou d'occasion
- Catégorie 2 : Véhicule léger utilitaire inférieur à 3.5 tonnes neuf ou d'occasion
- Catégorie 3 : Véhicule utilitaire à plateforme élévatrice < ou > à 3.5 tonnes neuf ou d'occasion
- Catégorie 4 : Poids lourd de 3.5 à 19 tonnes neuf ou d'occasion
- Catégorie 5 : Balayeuse aspiratrice de voirie inférieur à 2m³ neuf ou d'occasion
- Catégorie 6 : Balayeuse aspiratrice de voirie de 2m³ neuf ou d'occasion
- Catégorie 7 : Tracteur inférieur à 100 cv & accessoires neuf ou d'occasion
- Catégorie 8 : Tracteur supérieur à 100 cv & accessoires neuf ou d'occasion
- Catégorie 9 : Engin de levage et de manutention neuf ou d'occasion
- Catégorie 10 : Matériels espaces verts, terrains sportifs, tractés ou attelés.
- Catégorie 11 : Moto & tricycle
- Catégorie 12 : Micro tracteur & Tondeuse autoportée neuf ou d'occasion
- Catégorie 13 : Voiture sans permis neuf ou d'occasion
- Catégorie 14 : Remorques « transport »

► Maître d'ouvrage : Commune de Bressuire

Dossier de Consultation aux Entreprises – Renseignements – Remise des offres

➡ A l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-publics.info.fr>.

Date et heure limites estimatives de réception des CANDIDATURES POUR LE 1^{ER} MARCHÉ SPECIFIQUE : 24 mars 2025 à 12:00

Date et heure limites de réception des CANDIDATURES (les candidatures peuvent être déposées à tout moment jusqu'à cette date) : **23 février 2032 à 12:00**

AUCUNE OFFRE REQUISE – SEULES LES CANDIDATURES SONT REQUISES

Lorsqu'un besoin est identifié par la Collectivité, elle consulte tous les candidats admis (suite au dépôt des candidatures) dans la catégorie du SAD concernée par le marché spécifique, et seuls ces candidats, sont invités à présenter une offre au marché spécifique dans un délai minimal de 10 jours calendaires à compter de l'envoi de la lettre de consultation via la plateforme <https://www.marches-publics.info.fr>.

Les offres seront évaluées au regard de critères indiqués par l'acheteur lors de la consultation des marchés spécifiques. Les critères seront pondérés (affectés d'un coefficient) et détaillés dans la lettre de consultation du marché spécifique concerné.

A titre indicatif, pourront être pris en compte :

- Le prix - 50 pts
- La qualité technique - 25 pts
- Les performances environnementales - 05 pts
- Les délais de livraison - 10 pts
- Les conditions de garantie et SAV - 10 pts